

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PRESIDENT DE LA CCI DE SAINT-ETIENNE/MONTBRISON S'INQUIETE DE L'INSECURITE FRAPPANT LES COMMERCANTS DU CENTRE-VILLE DE SAINT-ETIENNE

A Saint-Etienne, à la veille de Noël et en période de crise, le quotidien des commerçants devient le reflet d'un grave malaise social qui débouche sur des dégradations, des casses, des vols et des incivilités intolérables, le plus souvent le fait de bandes.

Aux côtés du Président de la CCI, André MOUNIER, les commerçants du centre-ville de Saint-Etienne ont reçu M. AUTHIER, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique afin de faire le point, de marquer leur volonté d'arrêter l'escalade et de circonscrire un état de fait préjudiciable pour tous, commerçants et riverains.

Depuis quelques mois, l'hypercentre historique et très commerçant de la capitale ligérienne réclame une reprise en mains de la sécurité et de la propreté.

Il y a urgence : il faut agir vite et fort.

C'est le discours pressant que les commerçants réunis à la CCI ont tenu à Monsieur AUTHIER, Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

Ce dernier, après avoir reconnu une dégradation notable sur les zones de Chavanelle et Martyrs de Vingré, a appelé à un travail constructif avec les commerçants afin de mettre en place, dans les délais les plus brefs, des dispositifs adaptés.

Outre un diagnostic gratuit de l'état de chaque commerce en matière de sécurité, Monsieur AUTHIER a proposé :

- un renforcement provisoire de la présence policière aux jours et heures définis par les commerçants
- une vigilance particulière lors de la fermeture nocturne des bars et restaurants
- des interpellations et une démarche de répression soutenue
- des contrôles d'identité plus nombreux.

A ceci, les commerçants ont ajouté le souhait de mailler des relations plus serrées entre la CCI–les commerçants–la police municipale et la police nationale.
Des propositions de réunions régulières d'échanges ont été faites.

Tous les dispositifs arrêtés lors de cette rencontre vont être mis en place et de façon particulièrement renforcée à l'approche des week-ends.
A noter que des dépôts de plainte simplifiés, à l'origine mis en place sur l'initiative de la CCI vont par ailleurs, être réactivés.

Une ville ne peut prétendre à gagner en qualité si sa sécurité et sa propreté sont défailtantes.

Les débordements qui s'amplifient portent atteinte à son attractivité donc à son commerce et à son dynamisme économique.

Or, c'est bien sur cette redynamisation des centres–villes et sur ce retour au commerce de proximité que travaille en permanence la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Saint–Etienne/Montbrison.

Elle ne peut tolérer que ses ressortissants commerçants fassent les frais d'une insécurité croissante.

Un courrier dans ce sens, a été adressé par la CCI à la Ville de Saint–Etienne.



CHAMBRE DE COMMERCE
INDUSTRIE ET SERVICES
SAINT-ETIENNE MONTBRISON

Vos contacts presse :

Monique Cassagne
Directrice de la communication
04 77 43 04 46
monique-cassagne@saint-etienne.cci.fr

&

Claire Sordet
Chargée des relations presse
04 77 43 36 70
claire-sordet@saint-etienne.cci.fr